

**17 Février 2016**

**M. Jean-Pierre Raffarin, président.** - **Monsieur l'Ambassadeur, merci beaucoup de votre présence et de votre disponibilité. L'Arabie saoudite, pays ami de la France avec lequel les relations bilatérales sont intenses, appartient à une région particulièrement exposée aux crises. Nous souhaiterions avoir votre analyse tant des relations bilatérales entre nos deux pays que de la situation régionale - en particulier les crises en Syrie et au Yémen, ou des conséquences du prix du pétrole, et de la tension préoccupante avec l'Iran. Cette année, notre commission a entamé un cycle d'auditions sur votre pays. Le groupe d'amitié France-pays du Golfe s'est rendu récemment en Arabie saoudite avec sa présidente, Mme Nathalie Goulet.**

**S.E. Dr Khalid Bin Mohammad Al Ankary, ambassadeur d'Arabie saoudite en France.**

- Merci de votre invitation. Je suis heureux et honoré d'être parmi vous, afin de passer en revue tous ces sujets importants qui vous inquiètent autant que nous. Je remercie Mme Goulet et les membres de la délégation qui l'ont accompagnée d'avoir tenu à se rendre personnellement dans notre pays pour découvrir la vérité et la réalité au-delà du traitement qu'en font les médias. Merci de tous ces efforts avant, pendant et après votre déplacement.

L'amitié entre l'Arabie saoudite et la France est pour notre pays une question stratégique. Nous sommes heureux de voir que ces relations sont exceptionnelles et ne font que s'améliorer depuis quarante ans, avec des répercussions très importantes en termes économiques, culturelles et politiques de nos pays. Pour l'Arabie saoudite, la France est le premier allié en Europe. Elle accorde un très grand prix à cette amitié fondée sur des intérêts et un respect mutuels. Nous sommes sur le même bateau, au premier chef pour la lutte contre le terrorisme. Nous sommes victimes du terrorisme en Arabie saoudite comme en France : 153 opérations terroristes ont fait plus de 235 morts et plus de 1 130 blessés.

Les relations entre la France et l'Arabie saoudite, politiques, économiques, éducatives, culturelles et militaires sont d'abord fondées sur des valeurs communes. En Arabie saoudite, nous refusons que la religion soit utilisée pour tuer. Nous sommes sur la même ligne que la France pour assurer un respect mutuel de la culture et de la religion de chaque société, sans porter préjudice aux droits de l'homme, et pour défendre les nécessaires discussions afin de comprendre les divergences de points de vue, sans atteindre aux spécificités de chaque société.

Nos avis concordent sur de nombreux problèmes régionaux : le terrorisme, l'Iran, la Syrie, l'Irak, le Yémen... Ils convergent fortement sur les investissements économiques ou la coopération culturelle et scientifique qui s'est accentuée ces dernières années. Des étudiants saoudiens, dans différentes disciplines, choisissent de venir en France pour terminer leurs études supérieures. Enseignement et éducation sont des bases essentielles pour établir des relations fortes et permanentes entre nos pays. L'ambassade d'Arabie saoudite est toujours

disposée à coopérer à tout ce qui pourrait renforcer les ponts jetés entre nos deux pays et à travailler avec vos institutions politiques, économiques, et culturelles. Nous sommes prêts à vous fournir toute l'information dont vous souhaiteriez disposer, afin de renforcer ces relations.

**M. Christian Cambon.** – Comment interprétez-vous la montée de violence affectant l'Arabie saoudite, l'Iran et l'ensemble de la région ? Des tensions ont suivi la guerre des mots après l'exécution du cheikh Nimr Baqr al-Nimr : des représentations de l'Arabie saoudite dans différents pays ont été attaquées. Comment rétablir le calme ? Comment évolueront les relations entre l'Iran et l'Arabie saoudite, qui peuvent aussi bien assurer la paix que déstabiliser les pays voisins ?

**Mme Nathalie Goulet.** – Merci de vos propos sur notre délégation ; voilà aussi le rôle de la diplomatie parlementaire. Nous avons constaté la ferme volonté de l'Arabie saoudite de lutter contre le terrorisme et son financement. Le Conseil de la Choura nous transmettra l'ensemble des lois et des règlements pris contre le terrorisme lorsqu'ils seront traduits. Il en est des pays comme des individus ; il est parfois difficile de laver une réputation non exemplaire. Comment mieux communiquer sur la lutte de votre pays contre le terrorisme et son financement, face à des accusations de personnes n'ayant pas mis à jour leurs connaissances en la matière ?

**M. Gilbert Roger.** – Quel est le bilan de la coalition militaire dirigée par l'Arabie saoudite au Yémen ? Une issue politique est-elle envisageable à très court terme ? Seriez-vous prêts à une éventuelle intervention terrestre contre Daech, comme nous avons pu le lire ?

**Mme Josette Durrieu.** – Envisagez-vous une offensive terrestre conjointe avec la Turquie en Syrie, compte tenu de sa position complexe, notamment vis-à-vis des Kurdes ? Comment pourrait évoluer la situation dans ces conditions ? Comment réagirait Damas à cette offensive terrestre ? Si l'État islamique tombait, quel serait le pouvoir légitime ?

**M. Gaëtan Gorce.** – La région est traversée par une crise profonde, débouchant sur un flux massif de réfugiés vers le Liban ou la Jordanie. Peu se dirigent vers l'Arabie saoudite. Envisagez-vous d'ouvrir vos frontières, qui restent actuellement assez hermétiques ?

**Dr Khalid Bin Mohammad Al Ankary.** – Ce sont des questions importantes et sensibles.

Nous souhaitons toujours avoir des relations de bon voisinage avec les pays voisins et notamment l'Iran, fondées sur le respect des intérêts communs, d'autant que nos deux peuples ont beaucoup en commun. Malheureusement, au cours des quatre décennies écoulées – surtout depuis 1979 – les relations saoudo-iraniennes ont beaucoup évolué à cause des idées de la révolution iranienne, et en particulier de la volonté d'exporter la révolution dans d'autres pays. L'Iran s'est ingéré dans les affaires des pays voisins, ce que nous refusons. Cette politique iranienne est constante, à l'exception des présidences de MM. Rafsandjani et Khatami, durant lesquelles le pouvoir iranien était plus rationnel et avait arrêté son ingérence. Nos relations s'étaient bien améliorées, avec des conséquences positives sur les relations économiques, culturelles et politiques dans la région. Cela n'a pas duré après les élections de MM. Ahmadinejad et Rohani. Souhaitons que ces relations reviennent à la situation précédente.

Malheureusement, le gouvernement iranien – non le peuple iranien, avec lequel nous avons de

bonnes relations – déploie des efforts considérables pour renforcer le confessionnalisme dans la région. Depuis deux ans, l'Iran, par le Hezbollah, son bras armé au Liban, a empêché l'élection du président de la République libanaise, malgré plus de 34 tentatives du Parlement libanais pour se réunir et élire un président. Espérons que la situation s'améliorera et qu'un président pourra être élu.

En Syrie, l'intervention de l'Iran par le biais du Hezbollah, des gardiens de la révolution iranienne et des milices irakiennes ayant des liens avec l'Iran et se battant en Syrie, protège le régime de Bachar el-Assad. L'ingérence est flagrante également en Irak ou à Bahreïn : des armes passent en contrebande d'Iran. En Arabie saoudite, certains extrémistes saoudiens, comme ceux du parti Hezbollah du Hedjaz – zone occidentale de l'Arabie saoudite où se trouve La Mecque – ont été formés et entraînés en Iran. Ce parti, créé en Iran, dont la base principale est à Qom, veut déstabiliser notre pays et a mené des opérations terroristes. L'Iran mène ses opérations soit directement, soit par le biais de ses agents et de ses représentants. Cela n'aide pas à stabiliser la région, ni à rétablir des relations normales entre l'Arabie saoudite et l'Iran. Si cette politique se poursuivait, l'avenir ne serait pas très prometteur pour la stabilité de la région.

Je citerai quelques exemples. En 1983, deux explosions concomitantes du Hezbollah à Beyrouth ont fait 241 morts et plus de 100 blessés dans l'infanterie de marine américaine et 64 morts français, civils et militaires, dans l'attentat contre la base des forces françaises, composante de la force des Nations-Unies. En 1983, des éléments du Hezbollah et du parti Al Dawa dépendant de l'Iran ont attaqué les ambassades américaine et française au Koweït. En 1991, Chapour Bakhtiar, dernier Premier ministre du Shah, a été assassiné près de Paris. En 1992, un attentat dans un restaurant à Berlin a fait quatre morts : le procureur général allemand a lancé un mandat d'arrêt contre Ali Fallahian, chef des services de renseignement iraniens. En 1994, une attaque contre le centre culturel juif de Buenos Aires a fait 85 morts et 300 blessés ; en 2003, la police britannique a arrêté l'ex-ambassadeur iranien en Argentine, Hadi Soleimanpour, accusé d'avoir planifié cet attentat. En 1996 un attentat a fait plus de 120 morts à Khobar en Arabie saoudite, en majorité des soldats américains. L'un des meneurs arrêtés, le saoudien Ahmed Al Mughassil, porteur d'un passeport iranien, a été formé et entraîné en Iran. L'attaché militaire iranien au Bahreïn était également impliqué.

En 1987, l'ambassade saoudienne en Iran a été occupée, pillée et brûlée, et cela s'est produit à nouveau début 2016 : les agresseurs ont été poussés par certaines instances officielles. N'oublions pas l'occupation en 1979 de l'ambassade américaine, en 1988 l'occupation et l'incendie de l'ambassade soviétique – au prétexte que l'Union soviétique collaborait avec Saddam Hussein –, en 1999 l'occupation de l'ambassade du Pakistan et en 2011 celle de l'ambassade britannique. Ces agressions enfreignent le droit international, et le Conseil de sécurité de l'ONU avait condamné ces actes terroristes.

L'Iran fait également parvenir en contrebande armes et munitions, comme dernièrement, en énorme quantité, au Koweït. Nous devons toujours nous assurer que l'Iran ne répètera pas de tels actes – difficile à croire avec une si longue histoire de violations du droit international. Nous souhaiterions pourtant avoir de bonnes relations avec ce pays, compte tenu de son poids dans la région.

Je suis content qu'on ait abordé le sujet du terrorisme et de son financement. Mme Goulet a pris connaissance de certains éléments lors de sa visite : elle a vu personnellement les choses sur place et a peut-être même davantage d'informations que moi !

L'Arabie saoudite souffre du terrorisme comme d'autres pays - dont la France. Nous vivons au coeur d'une région où prolifèrent des actions terroristes commises par Al Qaida ou désormais Daech. Nous menons d'importants efforts pour résister, sensibiliser la population, organiser la répression et prévoir des sanctions contre les auteurs des crimes, en proportion de ceux-ci.

L'Arabie saoudite participe à tous les instruments internationaux de lutte contre le financement des organisations terroristes : contrôle des mouvements bancaires, surveillance des ONG et des associations caritatives - certaines d'entre elles utilisent ces activités comme une couverture pour financer des organisations terroristes. Nous avons donc réduit les activités de ces organisations. Plusieurs lois ont régulé les transferts, les surveillent et sanctionnent les infractions. Les documents du Conseil de la Choura, demandés par Mme Goulet et en cours de traduction, vous seront communiqués dans les tout prochains jours.

Depuis la révolution populaire au Yémen en 2011, les pays du Golfe ont proposé des solutions pacifiques. L'initiative des pays du Golfe, adoptée par les Nations-Unies, a permis l'élection d'un nouveau président et la constitution d'un gouvernement. Malheureusement, des milices houthies ont refusé cette solution, ainsi que les forces de l'ancien président Ali Abdallah Saleh, qui a quitté le pouvoir après la révolution et qui bénéficiait d'une immunité dans le cadre de l'initiative internationale. Il n'a pas respecté cet accord et les houthis ont commencé à occuper les principales villes yéménites et à paralyser les institutions, empêchant le gouvernement légitime de gouverner. Ce dernier a demandé à l'Arabie saoudite d'intervenir. Le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté une résolution qui appuie cette intervention, pour assurer la légitimité du gouvernement yéménite.

Les forces de la coalition dirigée par l'Arabie saoudite sont en train de libérer une grande partie du territoire yéménite, et se trouvent à 20 kilomètres de la capitale - s'ils n'avancent pas jusqu'à Sanaa, c'est en raison de la complexité du relief et pour préserver les civils. Nous espérons que les opérations militaires se termineront prochainement, après la récupération de la capitale par le gouvernement légitime. La solution politique existait dès le début, notamment grâce au travail remarquable de l'envoyé des Nations-Unies, M. Ismail Ould Cheikh Ahmed, mais les milices houthies et les forces soutenant l'ancien président Saleh l'ont refusée.

Peut-on envisager une opération terrestre en Syrie ? Ce pays est dans une situation humanitaire déplorable avec de nombreuses victimes civiles. Elle subit de nombreuses interventions étrangères de l'Iran et de ses alliés en Irak et au Liban. Les bombardements russes ne distinguent pas l'opposition légitime des organisations terroristes, ni les cibles militaires des cibles civiles. Nous avons tous vu les images des sièges inhumains de nombreux villages et villes.

Le roi d'Arabie saoudite a annoncé que si la coalition internationale - dirigée par les Américains - décide d'intervenir au sol, notre pays participera à cette intervention terrestre en tant que membre de cette coalition. Pour le moment, nous n'avons aucun signe d'une telle intervention.

Nous préparons l'après État islamique, pour instaurer un gouvernement légitime en Syrie, à travers les négociations entre les représentants du régime (sans Bachar el-Assad) et les insurgés syriens (sans les terroristes du Front Al Nosra et de Daech, avec lesquels on ne peut pas négocier). Si les négociations de Genève aboutissent, nous pourrions envisager cette transition pacifique vers un nouveau régime en Syrie.

**M. Michel Boutant.** – Grâce à la rente pétrolière, l'Arabie saoudite tient un rôle essentiel au Moyen-Orient, et y exerce une influence importante. Quelles conséquences la réduction du cours du pétrole – passé de 120 à 30 dollars en un an – a-t-elle sur la politique intérieure de l'Arabie saoudite, sur ses relations avec les autres pays de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) **et dans les relations internationales ?**

**M. Henri de Raincourt.** – Ma question est similaire. Étant donné le cours actuel du pétrole, quelle est la stratégie de l'Arabie saoudite ? Quel prix plancher peut-elle accepter : 20 dollars ? Est-ce lié à la présence d'autres gisements en Amérique ou ailleurs ? Cette question a des répercussions importantes sur l'économie de nos pays.

**M. Jean-Pierre Raffarin, président.** – M. Gaëtan Gorce vous a également interrogé sur l'accueil des réfugiés et l'ouverture des frontières.

**Dr Khalid Bin Mohammad Al Ankary.** – L'Arabie saoudite a été l'un des premiers pays à accueillir des réfugiés syriens. Depuis l'insurrection de 2011, 2,5 millions de Syriens vivent dans notre pays. À la différence d'autres pays, nous ne les traitons pas comme des réfugiés mais comme des résidents, avec le droit de résider, de travailler, d'étudier dans les écoles et les universités. Alors que j'étais ministre de l'enseignement supérieur en Arabie saoudite, j'ai émis des instructions très claires – et strictement appliquées – pour accueillir tous les étudiants syriens qui le souhaiteraient, sur la base d'une copie de leurs diplômes ou de documents attestant de leur scolarité, dans les universités saoudiennes afin qu'ils terminent leur cursus et obtiennent des diplômes qu'il pourront faire reconnaître dans leur pays. Ils sont traités comme les étudiants saoudiens. Plus de 100 000 élèves syriens bénéficient d'une scolarité gratuite dans l'enseignement primaire et secondaire saoudiens, avec la fourniture de manuels et un transport scolaire gratuit. Ces réfugiés ne sont pas parqués dans des camps – on ne les voit donc pas ; ils vivent comme n'importe quel résident en Arabie saoudite avec des permis de séjour sans durée limitée, aussi longtemps que durera la crise en Syrie.

Ce n'est pas la première fois que l'Arabie saoudite connaît une baisse des prix du pétrole. Après la première guerre du Golfe et l'occupation du Koweït par Saddam Hussein, le prix du pétrole est descendu à moins de 10 dollars ! L'Arabie saoudite a vécu dans ces circonstances et les a gérées. Nous avons envisagé un scénario de baisse des prix du pétrole qui s'est matérialisé, et avons adopté certaines mesures pour gérer cette crise – que connaissent tous les producteurs de pétrole – et la dépasser : meilleure gestion de la dépense publique, modification des impôts de certaines catégories comme les grandes sociétés – et non de la plus grande partie du pays ni des couches les plus démunies. Une partie des réserves de pétrole a été utilisée et mise de côté pour ce genre de circonstances.

Quel prix serait acceptable pour l'Arabie saoudite ? Vous devriez poser cette question à des experts, qui auraient une réponse plus pertinente. Hier, certains pays de l'OPEP réunis avec la

Russie se sont accordés pour maintenir la production au niveau de janvier, premier pas vers des prix plus stables. Un accord de coopération commune entre les pays de l'OPEP et les autres pourrait réduire la production. Hier, le ministre saoudien du pétrole a indiqué vouloir une solution progressive, que nous espérons plus efficace qu'une approche brutale.

**M. Jean-Pierre Raffarin, président.** - Merci, Monsieur l'Ambassadeur, de toutes ces informations. La France et l'Arabie saoudite ont une relation renforcée et des responsabilités communes - comme la lutte contre le terrorisme - qui nous engagent, et nous apprécions les efforts de votre pays.

La France, à la politique étrangère indépendante, cherche l'équilibre dans cette relation particulièrement stratégique. Nous sommes satisfaits de voir que les relations politiques sont consolidées et que les relations économiques sont intenses, avec des contrats importants en cours et de nombreuses perspectives, dans la fidélité à la tradition française de respect des équilibres, afin de rétablir la paix.

**Dr Khalid Bin Mohammad Al Ankary.** - Je ne fais que répéter ce que le roi et le gouvernement saoudien m'ont demandé de vous dire, à savoir la grande importance qu'ils accordent à nos relations. Merci à ceux qui sont venus en Arabie saoudite. Je suis à votre disposition pour répondre à toute question, à tout moment.